

# LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

Imprimé à St-Justin, Cte Maskinongé.

Vol. XII, No. 21

Berthierville, le jeudi, 11 mars 1937.

Camille DUCHARME, Rédacteur-gérant.

## Amendement à la loi des accidents du travail

L'ouvrier aurait le pouvoir d'en appeler de la décision de la Commission des Accidents.

Un amendement d'une extrême importance pour les ouvriers serait apporté durant la session, à la loi des Accidents du Travail, permettant aux ouvriers accidentés qui ne seraient pas satisfaits de l'indemnité ou de la compensation fixés par la Commission des Accidents du Travail, d'en appeler de cette décision et de demander à une cour de justice de déterminer elle-même le montant auquel l'accidenté aurait droit.

### DECISION FINALE

Le paragraphe numéro 1 de l'article numéro 13 de la section 11 de la Loi se lit comme suit:

"Aucune action n'est reçue devant une cour de justice pour le recouvrement de la compensation, que cette compensation soit payable par l'employeur personnellement ou à même le fonds d'accident; et toute réclamation pour une compensation payable par l'employeur ou à même le fonds d'accident est du ressort exclusif de la commission dont la décision est finale".

C'est dire, d'après ce paragraphe, qu'un ouvrier accidenté ne peut en appeler de la décision de la commission, concernant l'indemnité qui lui est alloué. Il n'a pas le droit de demander à une cour de justice d'intervenir s'il croit que le montant qui lui a été déterminé est insuffisant.

### LES OUVRIERS ONT PROTESTE

A maintes reprises, les syndicats ouvriers ont prétendu qu'une telle latitude donnée à la commission était préjudiciable aux ouvriers, et ils réclamèrent le droit de faire intervenir les tribunaux, lorsqu'ils n'étaient pas satisfaits des décisions de la commission. Leurs prétentions n'ont jamais été entendues par les gouvernants, et les courriers n'ont obtenu aucune concession à ce sujet.

De sources bien autorisée, nous apprenons que ce paragraphe serait amendé de façon à permettre à un ouvrier accidenté, qui ne serait pas satisfait du traitement de la commission, de réclamer l'intervention d'un tribunal.

### PROMESSE DE M. DUPLESSIS

Au cours de la dernière campagne, le premier ministre actuel de la province, l'hon. M. Maurice Duplessis, a promis cette réforme de la Loi des Accidents du Travail. Selon la loi amendée, croyons-nous savoir, le cas d'un ouvrier accidenté serait tout d'abord étudié par la commission qui fixerait le montant de la compensation. Si l'ouvrier n'est pas satisfait, alors — mais alors seulement — il aurait le droit d'intenter des procédures contre la commission pour obtenir une indemnité plus généreuse.

### LES FRAIS DE COUR

Il ne faut pas cependant oublier, dans tout cela, la question des frais de cour, qui peuvent être assez élevés dans certains cas. Qui serait appelé à assumer ce fardeau? La Commission des Accidents? L'accidenté? La question est délicate et difficile à résoudre. Selon notre informateur, cette question serait laissée à la discrétion du juge. Libérer l'ouvrier de tout frais, autant vaudrait dire que la commission deviendrait inutile; tous ou à peu près tous les ouvriers recourraient aux tribunaux, parce que bien peu sont satisfaits de l'indemnité qui leur est fixée par la commission.

Les juges procéderaient un peu comme pour les causes portées en appel.

Cependant, comme il ne s'agirait pas de décisions à renverser, mais tout simplement de la détermination d'indemnité, le tribunal déciderait si l'ouvrier a eu oui ou non raison de réclamer l'intervention de la justice. Si oui, les frais de cour seraient assumés par la commission, et dans le cas contraire, l'accidenté devrait les supporter.

### UNE DE NOS COMPAGNIES CANADIENNES EN ASSURANCES FEU QUI FAIT HONNEUR A SES AFFAIRES

La Compagnie Toronto General, dans laquelle était et est encore assuré contre le feu le Château, propriété de M. Camille Ducharme, a déjà réglé les pertes causées par l'incendie du 17 février dernier: exactement dans l'espace de quinze

jours, le chèque était entre les mains de l'assuré.

C'est un fait qui prouve que les compagnies canadiennes règlent tout aussi bien que les compagnies étrangères, même à plus forte capitalisation, et que nous devrions toujours donner la préférence aux nôtres.

Dans le cas actuel, c'est M. J.-E. Hamelin qui avait pris le risque pour la Compagnie Toronto General.

## Mondanités

Mme P. Campeau de Verdun, Montréal, fille par adoption de Mme Dubrule, est venue passer quelques jours avec elle au collège St-Joseph, la semaine dernière.

M. Léo Coutu de passage à Berthierville ces jours derniers.

M. Donatien Lavallée de retour de l'Abitibi, passera quelques temps dans sa famille: de passage à nos bureaux, monsieur Lavallée nous a assuré que tous ses copains de labas sont en parfaite santé, travaillent régulièrement et envoient des amitiés aux parents et amis.

### A MONTREAL SAMEDI?

Mardi matin les deux Brise-glace était à la hauteur de Lanoraie: ils font de cinq à six milles par jour et devraient sur ce temps se rendre à Montréal à la fin de la semaine.

### ABSENT POUR 15 JOURS

Pour cause de maladie dans sa famille, le Dr E. Poitras, médecin-vétérinaire, sera absent de son bureau pour quinze jours environ: il y viendra cependant samedi et au cas d'urgence, on est prié de communiquer avec lui durant cette journée.

### SEPTUPLURE

LAVALLEE: Ce 3 mars, a été inhumé par M. l'abbé J. R. Ducharme, le corps de Joseph, Lucien, Jacques, fils de M. et Mme Rodolphe Lavallée.

### BAPTEMES

HARNOIS: Ce 2 mars, a été baptisée par M. l'abbé A. Houle, Marie, Ninon, Jacqueline, fille de M. et Mme Hervé Harnois. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Carpentier.

BLAIS: Ce 4 mars, a été baptisée par M. l'abbé A. Houle, Marie, Pauline, Juliette, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Blais. Parrain et marraine, M. et Mme Chs-Auguste Blais.

LAPORTE: Ce 7 mars a été baptisé par M. l'abbé J.-A. Laporte, Joseph, Henri, Albert, Amédée, fils de M. et Mme Hervé Laporte. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Duchesneau de la paroisse de l'Immaculée Conception des Trois-Rivières.

### ENQUETE

De ce temps, le gouvernement provincial fait enquête dans différents départements: la semaine dernière, monsieur l'avocat Piette, de Joliette a commencé un travail à La Pépinière tandis que l'avocat Delgrave de Québec était chargé de faire enquête mardi sur le cas de monsieur Georges Denis.

## Lavaltrie

Dimanche 21 février, M. et Mme Clément Breault jr., recevaient pour une partie de cartes. Plusieurs prix furent distribués aux heureux gagnants. Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Amédée Villeneuve, Jos. Villeneuve, Pierre Pelletier, Albert Villeneuve, Clément Brault, père, Emille Robillard, Honorius Villeneuve, Lucien Lavallée, Mme Henri Bourgeault, Mlles Justina et Antoinette Bourgeault, Pauline Pelletier, Aline Bourdelais, MM. Henri et Richard Villeneuve.

A 11 heures un délicieux goûter fut servi. Tous se sont bien amusés et se quittèrent à une heure avancée.

Etaient en visite dernièrement chez Mme et Mlles Bourgeault les familles: Albert Villeneuve, Lucien Lavallée, Amédée Villeneuve jr., M. et Mme Clément Brault, jr.

## Les Affaires Municipales

### M. VIATEUR BARRETTE, AUDITEUR DE LA VILLE, ENGAGE COMME DIRECTEUR DES FINANCES.

Lors de la dernière séance du conseil, mercredi dernier à la salle du marché, comme prévu d'ailleurs, le comité des finances a été unanime à recommander l'engagement de M. Viateur Barrette, comptable de Joliette, comme directeur des finances pour la ville de Berthier, pour un terme de 3 ans et au prix de \$350.00 par année.

"Faire payer les taxes de l'année durant l'année courante, prendre des arrangements à l'amiable avec les intéressés pour les arrérages dûs à la ville, et surveiller les dépenses régulières", voilà en quelques mots tout le travail du Directeur des Finances.

### Encore l'Electricité

M. le conseiller Desroches a

proposé au nom de son comité d'offrir la somme de cent piastres par mois à la Shawinigan Water & Power pour le service de l'électricité à l'aqueduc, et sa proposition a été acceptée.

### Aqueduc et Finances.

Il y fut naturellement question de l'eau, d'améliorer et le service et la qualité, engagement d'un troisième homme à l'aqueduc, etc, etc. Comme on pourra en juger par le relevé de la caisse au 28 février dernier, les conseillers ont lieu d'être fiers de l'état financier actuel; à remarquer l'entrée des charges d'eau durant janvier et février pour la somme de \$4,934.89, c'est un record et il faut admettre que le nouveau système de collection donne de bons résultats et aussi que la ville a payé ses coupes dûs au premier mars soit \$3,580.00, sans emprunter.

\* \* \*

### RECETTES

EAU: Année courante	4,157.12
" Arrérages	746.64
" Intérêts	31.13
Total pour eau	4,934.89

MARCHE: Voitures, étaux, etc.	30.75	30.75
Total pour services publics	4,965.64	4,965.64

### TAXES

Foncières: Arrérages	5,912.20	
Locatives: Arrérages	272.64	
Commerciales: Arrérages	70.00	
Prof. et Métiers	21.00	
Licence: Année courante	7.50	
Licence: Arrérages	10.00	
Travaux	68.00	
Intérêts	29.27	
Loyers compteurs	49.39	
Autres recettes	38.28	
Bal. Caisse au 1er janvier 1937	1,054.59	
Total:	7,532.87	7,532.87

GRAND TOTAL RECETTES, 28 février 1937	12,498.51	12,498.51
---------------------------------------	-----------	-----------

### DEBOURSES

Salaires généraux	480.00	
Incendie et Police	177.64	
Egouts	588.85	
Entretien des rues	112.45	
Eclairage des rues	408.75	
Hygiène et Sanitation	72.00	
Bienfaisance et Hôpitaux	6.47	
Administration	505.99	2,352.15

### AQUEDUC

Salaire et Force Motrice	480.08	
Entretien et Réparations	1,610.05	2,090.13

### AUTRES DEBOURSES GENERAUX

Marché	23.60	
Intérêts Banque	191.04	
Coupons	3,580.00	
Divers	1,337.78	
GRAND TOTAL DEBOURSES, 28 février 1937	9,574.70	9,574.70

GRAND TOTAL DES RECETTES	12,498.51
GRAND TOTAL DEBOURSES	9,574.70
SURPLUS DES RECETTES	2,923.81
	12,498.51

M. et Mme Lucien Lavallée et leurs enfants ainsi que Mme et Mlles Bourgeault, M. et Mme Clément Breault jr., chez M. et Mme Amédée Villeneuve, père.

M. et Mme Emile Robillard recevaient pour le dîner M. et Mme Lucien Lavallée et leurs enfants ainsi que Mme et Mlles Bourgeault.

M. et Mme Aldéric Breault, M. Mme Jean Louis Lamarre et Mlle Juliette Goyette, de Montréal; de passage à Lavaltrie.

Mlle Fleurette Breault en visite chez ses parents à Lavaltrie. Mlle Pauline Pelletier passera la fin de semaine à Montréal l'invitée de M. et Mme Jos. Paré.

### Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNE—Cam. DUCHARME  
Ed.-Prop Réd.-Gérant.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier. Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

#### UN ACCIDENT EST L'ORIGINE D'UNE GROSSE INDUSTRIE

Une vache, en donnant un coup de pied dans une lampe, causa, dit-on, le grand incendie de Chicago. Une araignée grimant le long d'un fil assura la victoire à Bruce, en Ecosse. Mais ces petits incidents historiques, ainsi que beaucoup d'autres du même genre, pâlissent devant l'histoire de cette ménagère dont la négligence fut l'origine d'une des phases les plus importantes de l'industrie de la pêche au Canada. Il y a bien longtemps de cela, dans un petit village d'Ecosse, une femme, sortant pour la journée, laissa un fléau suspendu aux poutres de son cottage. Le fléau se trouvait trop près d'un feu de tourbe et lorsque la ménagère revint, elle le trouva tout desséché par la fumée. Elle décida de le faire cuire quand même et le poisson fut trouvé si appétissant que la nouvelle se répandit avec rapidité. Tout le monde se mit à faire du poisson fumé de cette façon et celui-ci devint bientôt un plat national. Aujourd'hui, la vogue du poisson fumé s'est répandue dans toutes les parties du monde et sa demande a permis de fonder des maisons canadiennes de renommée internationale — quelques-unes d'entre elles étant établies depuis un siècle ou plus. Le climat canadien a prouvé qu'il était idéal pour la production de ce genre de poisson et d'autres poissons traités de façon similaire, et aujourd'hui le Canada occupe une place prépondérante dans le commerce de l'exportation de poisson séché fumé ou mariné.

#### RETRAITE FERMÉE

Il y aura retraite fermée pour les hommes et les jeunes gens du 20 au 23 mars courant, à la Maison Querbes de Joliette. Avis aux anciens retraitants de se rapporter.

#### NOTES DU MOIS DE FEVRIER

Ecole St-François d'Assise

4e Année A  
MM. Roger Carpentier 86 p.c.,  
Marcel Ducharme 84 p.c.

4e Année B  
MM. Gaston Lebrun 77 1/2 p.c. Yvon Champagne 74 p.c.  
3e Année  
MM. Vincent Gendron 81 p.c., Edgar Lebrun 80 p.c.  
2e Année  
MM. Roger Grégoire 77 1/4 p.c., Guy Rocheleau 75 p.c.  
1ère Année  
MM. Hubert Savignac, Marcel Guinard.  
Cours Préparatoire  
MM. Jacques Carpentier, Roger Rocheleau.

### Pourquoi travailler le dimanche

La question ne peut surprendre. Pourquoi travailler le dimanche? Il est de rigueur dans notre sainte religion catholique romaine, que le Dimanche appartient "au bon Dieu" et non "aux hommes"? Or, nous sommes une population, une ville de près de trois mille catholiques romains, en demeure de bien faire comprendre à qui que ce soit, que nous voulons le respect du jour du Seigneur. Sans doute, il y a la "manière" de revendiquer un droit, comme il y a eu jusqu'ici "celle" de ne pas en tenir compte.

Nous nous adressons en ce moment à des catholiques convaincus, des catholiques instruits, formés, pénétrés de vérité et de lumière, pour qui le doute n'est plus possible. "Il faut respecter le Dimanche... le Dimanche, on ne travaille pas!"

Il est d'usage d'invoquer le "silence prudent" quand on ne peut faire autrement, au risque d'être écrasés sous la botte. Plus que jamais, nous sentons le besoin d'une législation qui dirait aux industriels, aux pulperies, aux papeteries, "vous respecterez le Dimanche, vous cesserez vos opérations le samedi. Et si l'on réclame du temps pour les réparations "les fameuses réparations" qu'on les fasse donc le Samedi avec un équipe spéciale.

De grâce respectons le Dimanche. Même ceux qui ne partagent pas nos croyances catholiques devraient comprendre que l'ouvrier a une âme, qu'il ne lui est pas indifférent de ne pas s'en occuper,

## ANTALGINE

Pour  
**Maux de Tête**  
de Dents et d'Oreilles,  
Rhumes, La Grippe,  
Névralgies-Rhumatisme,  
Douleurs



En Vente Partout 25¢

de vivre comme s'il n'en avait pas. Il est pénible pour un ouvrier de s'entendre dire: "Travaille le Dimanche ou tu perdras ta place!"

Ceux qui agissent ainsi font une erreur profonde au point de vue social, dont les répercussions peuvent rejaillir tôt ou tard sur les conditions de travail.

Bâtir un budget annuel sur la production à pleine capacité en considérant le Dimanche comme un jour ouvrable est un crime social. Pouvons-nous dire que la population, nos familles, nos organisations, la santé de nos hommes n'en souffrent pas? Enfreindre systématiquement, la loi civile et divine du repos dominical, voilà ce que nous réprovoons. "Les dimanches tu garderas" "En servant Dieu dévotement"

Jules LOCKWELL.

Ptre, curé.

### La défense nationale

Les crédits affectés au service de ce département ont soulevé une tempête à la Chambre des Communes. Les uns prétendent que cette mesure favorise l'impérialisme ou le militarisme, les autres soutiennent qu'elle est nécessaire pour assurer la paix à notre pays. Beaucoup de nos compatriotes de langue française craignent que cette dépense extraordinaire ne soit le prélude d'un engagement plus à fond dans les sentiers impérialistes. En réalité il est difficile de concevoir le but que se propose de concevoir exactement le but que se proposent nos dirigeants. Toutefois il y a certaines réalités qu'il faut envisager. Un pays de l'étendue du nôtre ne peut dans les circonstances troublées que nous traversons toujours compter sur son isolement relatif des contrées où les conflits sont plus menaçants; il doit aussi tenir compte

*Rejoignez-vous*

AVEC CE SUPERBE NOUVEAU MODÈLE 1937

**RCA Victor**

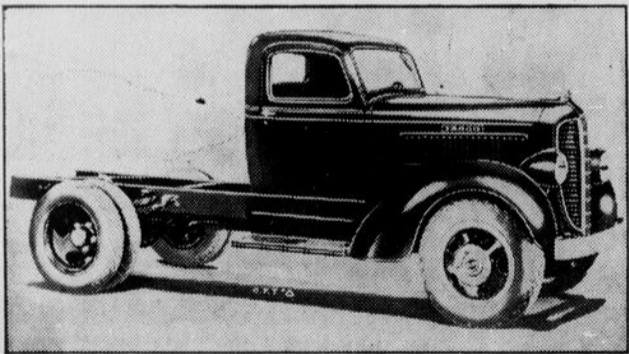
CERVEAU MAGIQUE  
OEIL MAGIQUE  
LAMPES EN METAL  
Modèle 9K-1

avec **LA VOIX MAGIQUE**  
Maintenant en démonstration

RENDEZ-VOUS à Paris, Londres, Rome, Madrid avec le radio qui est la sensation de l'année... La nouvelle Voix Magique de RCA Victor! Ecoutez de partout les programmes que vous désirez, et entendez-les avec une absolue fidélité comme seule La Voix Magique peut les reproduire. La Voix Magique est réellement magique. Laissez-nous vous en faire la démonstration dans ce merveilleux appareil qui a une portée de fréquences jusqu'à 22,000 Kcs. Conditions de paiement faciles.

UNE SENSATION À **\$157.50**

—Vendeur Autorisé Victor—  
**BERTHIERVILLE AUTOMOBILE LTEE**  
J.-A. LAFOREST, Prés.-gérant.



FARGO 3-TON CHASSIS AND CAB

**PLACEMENT**

B.-R. DÉCARY, Président  
GUY VANIER, C.R., Vice-président  
LÉOPOLD-A. RENAUD, Directeur général

Directeurs  
ZÉPHYRIN HÉBERT  
J.-ALDÉRIC RAYMOND  
JOSEPH SIROIS, N.P.  
HON. J.-M. WILSON

Pour tout problème financier  
ACHAT, VENTE ou ÉCHANGE de VALEURS  
Consultez notre correspondant

**Comptoir National de Placement** Limitée

Correspondant à  
**BERTHIERVILLE**  
J.-A. BOIVIN, N. P.

132 St-Jacques Ouest  
Tél. HArbour 8266\*  
MONTRÉAL

#### PARFUM de ROMANCE



Tous les produits de beauté 3 secrets sont en vente à LA PHARMACIE BERTHIERVILLE, Berthierville.

de l'existence possible d'ennemis intérieurs. L'équipement militaire actuel du Canada doit être modernisé et augmenté pour être à la hauteur de toute situation possible. Certains comptent sur le Etats-Unis pour assurer notre protection: combien nous coûterait cet appui, d'ailleurs incertain? D'autres vous assurent sincèrement que l'Angleterre ne laisserait pas envahir le Canada; très bien, mais pour mériter cette aide il nous faut participer aux guerres de l'Empire. Vraiment le danger d'une invasion par un peuple étranger ne semble pas rapproché: cependant les progrès effrayants qui s'accomplissent chaque jour dans le domaine du transport et des armements nous rapprochent rapidement des foyers belliqueux de l'Europe. Aussi tout en désirant tenir le Canada autant que possible en dehors des querelles de l'Europe et de l'Empire britannique, il paraît opportun d'assurer nous-même notre propre défense pour n'avoir pas à demander des appuis compromettants. Il faudrait surtout que notre milice et notre marine soient sous les ordres d'Ontario et non pas de Londres.

**SOYEZ FORT**

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES  
NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE  
EMPESEMMENT MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES **PILULES MORO**

CIE MEDICALE MORO  
1905, St-Denis, Montréal

# LA VIE AGRICOLE

"Si l'homme des champs connaissait son bonheur"

## La vie coopérative

Je recevais ce matin une lettre qui m'a fait grand plaisir et qui se lit comme suit:—  
"J'ai le plaisir de vous dire que je pourrai vous offrir comme oeuf de Pâques un contrat d'affiliation de la Coopérative de Notre-Dame du Lac avec la Coopérative Fédérée."  
L'assemblée générale tenue à Notre-Dame du Lac, le 5 mars a passé une résolution demandant à son bureau de direction de procéder immédiatement à la dite affiliation".  
Signée Philippe Lambert.

Il y a toute une histoire au sujet de cette société qui a été fondée dans des circonstances assez difficiles et qui n'aurait probablement jamais vu le jour si la Coopérative Fédérée n'avait pas aidé les cultivateurs à trouver le capital nécessaire pour l'achat d'une beurrerie qui a été pour eux un moyen de progrès considérables. Je me rappelle toujours l'anxiété de M. Lambert, agronome et de M. Ouellet, le secrétaire, quand après les promesses d'une institution bancaire qu'elle fournirait à la société avec le billet des membres en garantie, tout le montant nécessaire à l'établissement de leur fabrique, cette même institution changea d'idée et refusa net d'avoir affaire à une société coopérative.

Il n'y avait pas à hésiter, c'était un des plus beaux mouvements qui pouvaient se faire dans ce district là et je promis sur le champ que la Coopérative Fédérée fournirait l'argent nécessaire si l'on pouvait trouver un homme responsable qui nous donnerait une lettre de garantie quant à la solvabilité des 60 quelques cultivateurs qui avaient signé leur contrat de membre. Sans hésiter en aucune façon, le Dr Dubé, M.P.P. toujours intéressé à aider les bons mouvements, nous donna cette lettre de garantie contre le chèque que je laissai le jour même aux directeurs pour faire leur achat.

Chose assez curieuse et qui surprendra beaucoup de gens, je n'insistai pas pour l'affiliation, voulant laisser libre les gens auxquels la Coopérative Fédérée rendait service, de prendre tout le temps voulu avant de s'attacher à nous. Il y avait parmi les membres une espèce d'hostilité sourde contre la Coopérative Fédérée et bien que nous leur portions secours pour environ \$4,000.00, ça n'était pas assez dans l'esprit de quelques-uns pour croire à notre bonne foi et aux services que nous pouvions leur rendre. Tout de même, l'on acheta la fabrique qui sous la direction clairvoyante et énergique de M. Lambert et de M. Ouellet devint un grand succès. Les intérêts furent payés régulièrement; de bons acomptes donnés et enfin au mois de mars dernier, je pouvais écrire au Dr Dubé que les sommes dont il avait voulu se porter garant avaient été payées et que tout allait à merveille. Mais la Fédérée n'avait retiré un sou pour les services rendus, ni reçu comme marque d'appréciation le contrat d'affiliation auquel nous étions bien en droit de nous attendre; il y avait toujours quelque chose qui empêchait le bureau de direction de signer avec nous un contrat d'affiliation. J'ajoute que nous n'en avions pas reparlé depuis les premiers temps de l'organisation.

Cette société aujourd'hui, libre de toute dette, vient donc à nous, non pas parce qu'elle a besoin, mais probablement comme je font toutes celles qui savent qu'on leur rend service. Cela vaut beaucoup mieux et nous apprécions ce geste comme il convient, souhaitant que toutes les sociétés auxquelles nous rendons service tous les jours, fassent de même. Je remercie donc M. Lambert et félicite ses directeurs de se joindre à la grande famille de la Fédérée qui les attend depuis longtemps.

Quand on lira ces lignes, on pourra ainsi se rendre compte qu'il nous a toujours été agréable d'aider les gens sans vouloir retirer d'une main ce que nous leur donnions de l'autre et l'on constatera que l'affiliation doit, tôt ou tard, être le

point vers lequel converge toutes nos sociétés si elles veulent avec la nôtre faire un tout complet profitable qui leur assure, avec la ristourne, l'avancement et la prospérité.  
L. P. DesLongchamps.

## Veaux de lait

Il ne manquera, sans doute pas d'intérêt de noter ce que les acheteurs entendent par veau de lait.

On peut faire un veau de lait avec un sujet de n'importe quelle race pour peu qu'il réponde aux conditions suivantes:—

1. — Avoir été nourri au lait entier le laisser téter c'est ce qu'il y a de mieux.
2. — Peser de 130 à 200 livres. Il est préférable que son poids soit de 150 à 180 livres. On peut les rendre à 200 livres.
3. — Etre âgé de 5 à 6 semaines.
4. — Chair et graisse, une fois le sujet abattu, doivent être blanches. Et l'embonpoint du sujet doit être assez avancé.

Et pour arriver à ces conditions, voici quelques conseils:—

- a — Autant que possible faire téter le veau.
- b — Il est à conseiller d'attacher le veau immédiatement après chaque repas, afin de l'empêcher de trop courir et de se fatiguer.
- c — Ne rien négliger sous le rapport de la propreté et de l'hygiène.
- d — Tenir le veau à l'abri du soleil. Ceci est particulièrement important si l'on veut conserver la chair et la graisse du veau aussi blanche que possible.
- e — Dans le cas d'une forte lactière qui nourrit son veau, il est à conseiller de la traire un peu avant de laisser téter le veau et non pas de le traire une fois que le veau a tété. Le lait est plus riche en fin de traite; le veau profitera mieux et plus vite si l'on suit cette pratique.
- f — L'âge le plus recommandable pour vendre un veau de lait est six semaines. Plus tôt le sujet ne pèse pas suffisamment et plus tard la qualité et la texture de ses chairs, ainsi que leur couleur, subissent des changements qui en diminuent la valeur.
- g — Le lait entier donné à un veau qui ne tète pas ne semble pas donner les meilleurs résultats. Ce système de nourrir les veaux à la chaudière ne devrait être suivi que lorsque l'on a les raisons sérieuses de le faire.

Alfred SAVOIE.

## Nouvelles sur le marché de la pomme de terre

Les légers approvisionnements ont raffermi le marché cette dernière semaine. Les prix pour les patates du Nouveau Brunswick sont fermes, car la plupart des cultivateurs ont refusé de les laisser aller à moins de \$2.00 le baril de 165 lbs. Les stocks du Québec sont aussi légers, car les fermiers attendent de plus hauts prix pour disposer de leurs patates.

Les prix sont demeurés les mêmes sur le marché américain cette semaine dernière; la demande est passable et l'approvisionnement modéré. Partout les cultivateurs retiennent leurs patates, qu'ils ont d'ailleurs en quantités limitées, et ne les laissent aller que lorsqu'ils obtiennent leur prix. Les marchands trouvent que la demande est limitée aux prix de détails actuels.

Voici les prix que les marchands paient, au char livré à Montréal:  
Québec No 1 \$1.25 \$1.30 par 80 lbs  
Québec No 2 \$1.15 \$1.20 par 80 lbs  
N. B. No \$1.37 1/2 \$1.40 par 80 lbs  
I. P. E. No 1 \$1.60 \$1.65 par 90 lbs  
Coopérative Fédérée de Québec.

## LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMERCEMENTAIRE SUIVANTS SUR LE MARCHÉ

### BEURRE

A cause d'une offre plutôt restreinte et d'une demande plus active, ce marché a enregistré une plus

grande fermeté.

Au cours de l'avant-midi, le 8 courant, les prix du No. 1 pasteurisé d'herbe, reclassé, au gros, variaient de 25% c à 25% c la livre et le beurre frais de 25% c à 25% c la livre.

### FROMAGE (frais)

Légère amélioration dans la demande et prix fermes au niveau de 12% c à 13c la livre.

## Prix de remise

semaine finissant le 6 mars 1937..

POULES VIVANTES  
A — 5 lbs et plus . . . . . 18c  
B — 4lbs à 5 lbs . . . . . 16c  
C — 3 lbs à 4 lbs . . . . . 13c  
COQS . . . . . 11c

POULETS VIVANTS A ROTIR

A — 6 lbs et plus . . . . . 18c  
B — 5 lbs à 6 lbs . . . . . 16c  
C — 4 lbs à 5 lbs . . . . . 14c  
D — Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité . . . . . 12c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon . . . . . 11c  
Moyen . . . . . 9c  
Commun . . . . . 7c

OEUFS

A — (gros) . . . . . 23c  
A — (moyens) . . . . . 19c  
A — Poulettes . . . . . 20c  
B . . . . . 19c  
C . . . . . 17c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

## PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 2 MARS 1937 INCLUSIVEMENT.

### MONTREAL & QUEBEC BEURRE (FRAIS)

No. 1 Pasteurisé . . . . . 25% c  
No. non-pasteurisé . . . . . 24% c  
No. 2 . . . . . 24% c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

OEUFS

A — (gros) . . . . . 23c  
A — (moyens) . . . . . 21c  
A — Poulettes . . . . . 20c  
B . . . . . 19c  
C . . . . . 17c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Choix . . . . . 13c  
Bon . . . . . 12c  
Moyen . . . . . 10c  
Commun . . . . . 7c

PORCS ABATTUS

A — Bacon de choix 135 lbs à 160 lbs . . . . . 11% c  
B — Bacon 120 lbs à 160 lbs . . . . . 11c  
Boucher, 110 lbs à 160 lbs . . . . . 10% c  
Lourd, 160 lbs à 200 lbs . . . . . 10% c  
Extra Lourd, 200 lbs à 250 lbs . . . . . 9% c  
Léger, 90 lbs à 110 lbs . . . . . 9% c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

### PRIX DU MARCHÉ

Volailles vivantes:— Bonne demande et prix stables.

Volailles abattues:— Arrivages restreints et prix soutenus.

OEUFS:—

Montréal:— Avec augmentation d'arrivages et dépassant la demande ce marché a été tranquille avec une légère baisse de prix pour certaines catégories.

Québec:— Marché stationnaire et peu de changements à noter dans les prix.

Veaux abattus:— Montréal et Québec:— Marché faible et tendance à la baisse.

Porcs abattus:—

Montréal et Québec:— Ce marché est stable aux prix actuels.

### LA MOUCHE

Vous rappelez-vous, mes amis, qu'il a un mois j'avais perdu ma montre?

—Oui, eh bien?..

Eh bien! devinez un peu ce que hier j'ai trouvé, en fouillant dans mes poches, d'un vieux gilet?



## AVIS AUX CULTIVATEURS

CHEVAUX A VENDRE OU A ECHANGER

Nous avons en mains plusieurs chevaux de travail, de voiture, ponys, etc. à vendre ou à échanger à des conditions satisfaisantes.

Aussi: Voitures de toutes sortes, harnais, etc.

UNE VISITE EST SOLICITEE.

## Garage Julien & Veillet,

LOUISEVILLE, P. Q.

—La montre?  
—Non, le trou par lequel elle a sûrement passé.

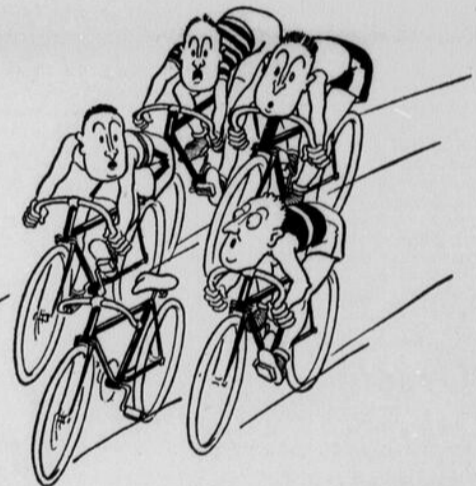
Personne ne bouge, naturellement, et le monsieur se rassit.

### SCENE D'INTERIEUR DE TRAMWAY

Trois femmes sont debout. Un monsieur se lève galement: Ma place à l'ainée de ces dames.

On demande à Toto: —Est-ce que tu auras des prix cette année? Et lui très philosophe: —Mais ça dépend absolument du maître.

## OÙ EST JOS ?



## —PRENDRE UNE BIÈRE

**Dow**  
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS

D55F

# NOS COURRIERS

## Maskinongé

Dernièrement, étaient en visite chez M. et Mme Alfred Doyon, M. Réal Picotte, Mlle Yvette Doyon, M. Paul Dumontier, Mlle Fernande Doyon, MM. Camille et Arthur Doyon, Mlles Flore, Alice et Thérèse Bellemare, MM. Paul-Ovide Bellemare et Adrien Doyon, M. et Mme Azarias Gagnon et leur fils Réal, tous de Louiseville.

Le Révérend Frère Maurice Lemyre, C.S.V. était en visite chez son père M. le Notaire J. A. A. Lemyre, ces jours derniers.

Mme J. O. Morissette, accompagnée de sa fille Thérèse, ont passé lan fin de semaine à Québec.

Mme Donat Lambert des Trois-Rivières a passé quelque jours chez son père M. F. X. Gravel.

Mme Emile Masse de Montréal, de passage chez sa soeur Mlle M. Anne Lemyre et chez son frère M. Alcide Lemyre, dimanche.

Mlle Marguerite Vanasse, de retour d'un voyage d'un mois passé chez M. et Mme Euclide Gaboury, de Montréal.

M. et Mme Joseph Marchand de Montréal, ont passé la fin de semaine chez leur fils M. Robert Marchand.

M. et Mme Dominique Vanasse, sont partis depuis quelques jours pour aller résider à Montréal.

M. et Mme Ephrem Dugas de Yamachiche en visite dimanche dernier chez M. Léopold Dugas et autres parents.

### BAPTEMES

14 février 1937. — Marie, Claire, Alda, enfant de Joseph-Edouard Casaubon, Colombe Rivard. Parrain: Hervé Francoeur, marraine Claire Rivard.

19 février. — Marie, Yvonne, Gisèle, enfant d'Albert Ross et Perpétua Adam. Parrain Philimon Ross, marraine: Yvonne Ross.

24 février. Joseph, Marcel, Laurent, enfant d'Edouard Ross et Rose Alma Boucher. Parrain: Onésime Ross, marraine Egilda Adam.

### DECES

Le 10 février, Joseph, Marcel, André, enfant de Syllus Marchand et Lucienne Bastien.

Le 23 février, est décédée Mme Vve Georges Adam, née Georgiana Sarrasin à l'âge de 63 ans et 3 mois.

Le 7 mars est décédée Mlle Rosa St-Cyr, institutrice en cette paroisse, fille de M. Edouard St-Cyr de St-Didace.

## Ste-Ursule

Mlle Ursule Béland et M. Albert Béland sont allés à Montréal dernièrement.

Mme Jules Dézy de St-Barthélemi passe une semaine chez ses parents, M. et Mme Philippe Rivard.

Mme Edouard Houde de St-Léon, en fin de semaine chez sa soeur Mme Denis Juneau.

M. et Mme Idège Girard, de St-Edouard ainsi que M. Emile Morin de St-Didace, en visite dimanche chez Mme Vve Léon Lambert.

Mlle Florence Carufel, M. et Mme Clément Philibert, de St-Justin, de passage dimanche chez M. Chs. Turner.

Mlle Rose Hélène Deschesnes de St-Léon, passe une quinzaine chez sa grand'mère Mme Vve Edouard Paquin.

M. et Mme Viateur Béland de St-Léon, en visite chez M. et Mme Théo. Béland, dimanche.

### AU COUVENT

Judi le 4 mars, les Normaliennes de 21ème année, devant un auditoire distingué, tenaient leur séance d'étude, dite séance d'Académie. Réclamations de poèmes choisis, dialogues, chansons, se succédèrent avec cet harmonie de mouvement et de cadence presque comparable à celui que l'on remarque dans la variance des saisons, chacune apportant quelque chose de différent mais présenté et délicatement que ça ne saurait déplaire.

M. l'abbé Eddie Hamelin Principal de l'Ecole et fondateur de l'Académie, Président avec à ses côtés M. Adrien Froment, I. E., M. et Mme A. Thériault, M. l'abbé Pierre Boulay, M. Joseph O. Lessard, M. Edouard Baril.

Parmi les invités, mentionnons, Mme Joseph O. Lessard, Mmes Richard Lessard et Urbain Lessard, Mlles M. A. et Marguerite Malboeuf, M. et Mme Arthur Lessard, M. Charles Lessard, Mlle R.-B. Lessard, M. Bertrand Lessard, M. E. Juneau, Mme Alphonse Béland, Mme E. Roy, Mme Alcide Lessard, Mme A. Valois, M. Emile Chevaliers de Louiseville, Mme François Gagnon de St-Justin, Mlle Berthe Leblanc, M. Maurice Rivard, Mme Chs Trudel, Mlles Line et Jeanne Trudel, M. Raymond Lessard, M. R. Savoie, etc.

M. le Principal, félicita ses jeunes élèves dont il a droit d'être fier et qui font vraiment honneur à son initiative, puis M. Adrien Froment, inspecteur d'écoles, décrit en quelques mots son admiration et ses remerciements.

## Ile Dupas

Lundi matin, en l'église de l'Ile Dupas, eurent lieu les funérailles de Mme Pierre Dandonneau, née Catherine Courchesne, morte à l'âge de 86 ans. Le service funèbre fut chanté par le curé de la paroisse. M. Richard, assisté de M. Piette, curé de l'Ile St-Ignace et M. Blouin, vicaire à l'Ile St-Ignace.

La défunte était membre du Tiers-Ordre et dame de Ste-Anne. Les porteurs, tous neveux de la défunte étaient MM. Alfred, Jos., Victor et Emile Courchesne, Henri Richard, Eugène et Aimé Dandonneau. La quête fut faite par deux de ses nièces Mmes Edouard Courchesne et Joseph Chevalier. La chorale était sous la direction de Gérard Sylvestre.

La défunte laisse dans le deuil, un fils, Antoni Dandonneau, de Montréal; et trois filles Mesdames J. Farly (Marie), St-Barthélemi; O. Lavallée (Emérentienne), de Montréal; et Théodore Dandonneau (Gertrude), Ile Dupas; une soeur Olivine Courchesne, ses petits en-

fants, Marcel, Etienne, Claire, Pierrette, Yvon Lavallée, Montréal; le frère Pierre de Farnham; et Thérèse Dandonneau, Ile Dupas.

On remarquait dans le cortège, M. et Mme Antoni Dandonneau, M. et Mme J. Farly, St-Barthélemi; M. et Mme O. Lavallée, Montréal; Théodore Dandonneau, Hector Dandonneau, Sutton; Mlle Olivine Courchesne, MM. Etienne et Yvon Lavallée, le frère Pierre, M. et Mme Edouard Courchesne, M. et Mme Joseph Chevalier, M. et Mme Alfred Courchesne, Mme Edouard Courchesne MM. Joseph, Victor Agapit, E. mile, Gérard Courchesne, Mlles Bernadette, Marcelle et Gilberte Courchesne, Mme Louis Dandonneau, Madeleine Dandonneau, Sutton; MM. Philippe, Hector, Paul-Emile et Aimé Dandonneau, M. et Mme Eugène Dandonneau, MM. Victor, Gérard et Louis-Victor Sylvestre, Mlles Hélène et Annette Sylvestre, Sylvestre Désy, Adrien Désy, S. Lavallée, R. Gainville, L. Rochette, A. Drainville, A. Farly, Geo. Moreau, Joseph et Henri Richard, les élèves et les religieuses du couvent de l'Ile Dupas, M. Moreau, A. Lemire, J. McQueeny, A. Latour, Albert Latour, Joseph Hérard, H. Chevalier, P. et O. Chevalier, Donat Degrandpré, V. Guertin, L. Fernet, J. Cayer, C. Farly, J. Cayer, R. Courchesne, tous de l'Ile Dupas; MM. Alfred Hyacinthe, Alphonse et J.-B. Mousseau, Arvin Désy, Camille Ducharme, E. Devault, J.-B. Bellerose, Ch.-E. Bellerose, Jos. Bellerose, René et A. Désy, Wilfrid, Horace et Jos. Barrette, Paul Fernet, Wilfrid Sylvestre, J. Cardin, J. Fernet, de Berthierville.

Georgio Denis et L. Laporte, de St-Norbert; R. Guivremont, J. Chevalier, J. Bergeron, Jean Jos. et Côme Guévremont, Mme Pierre et François Massé, E. Laforest, H. Barthe, Monsieur P. E. Cournoyer, H. Laforest, R. Massé, Etienne Massé, O. Courchesne, Mlles F. Guévremont, Bernadette, Germaine et Marie Guévremont, Paul et J. Cournoyer, de l'Ile St-Ignace; A. Lincourt, G. Farly, Mlle Lacourse, St-Barthélemi; J. Laferrrière, V. Langevin, P. Désy, M. et Mme Jos. Massé, St-Cuthbert.

### Offrandes de messes:—

M. Léopold Tétrault, Montréal; M. et Mme H. Dandonneau, A. Ferron, M. et Mme J. C. Farly, St-Barthélemi; M. et Mme O. Lavallée, M. et Mme Antoni Dandonneau, Montréal.

# LE THÉ 'SALADA' est délicieux

### Offrandes de fleurs:—

La compagnie d'assurance la "Prudential".

### Bouquets spirituels:—

M. et Mme J. Chevalier, les religieuses et les élèves du couvent de l'Ile Dupas, famille Vve Alfred Courchesne, G.-Aimé Dandonneau et Agapit Laurendeau, Maskinongé; Révde Sr Ste-Christine, Cong. Notre-Dame, Montréal.

### Sympathies:—

Famille McQueeny, J. Jules Gervais, famille Alfred Lemire, L'Assurance Prudential, Montréal; M. e. Mme Joseph Hérard, famille Adam et Mlle Gervais, Mlle Vitaline Sylvestre, et Mme Pelletier, famille Xavier Hérard, M. et Mme Lucien Laporte, St-Norbert; M. et Mme Alfred Courchesne, fils, famille J. S. Sylvestre, famille Albert Cardin, J.-S. Sylvestre, famille Albert Cardin, famille Vve Louis Dandonneau, Gérard Dandonneau, Montréal; M. et Mme Parenteau, Montréal; Mme Louis Bellerose, Berthier; famille Guilbeault, Montréal; M. et Mme Perpétue Courchesne, Sorel; M. et Mme C. E. Bellerose, Berthierville; famille P. Victor Sylvestre, M. et Mme A. Latour, Mme Vve A. Tétrault, Montréal; M. et Mme J. E. Sylvestre Désy, M. et Mme Edouard Courchesne, M. et Mme A. Laurendeau, Joliette; M. et Mme Albini Courchesne, Sorel, M. et Mme Donat Lavallée, Montréal, M. et Mme A. Ouellette, Montréal; Dr et Mme J. A. Manseau, Montréal; Sr Marie-Aimé, Joliette.

Nos sympathies à la famille.

## Montréal

M. et Mme Jérôme Cournoyer, de Montréal; sont heureux d'annoncer à leur parents et amis la naissance d'une fille baptisée Marie-Flore, Evelyn, Antoinette, Jacqueline. Parrain et marraine M. et Mme Ovide Turmel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Irène Lessard, tante de l'enfant.

## PETITES ANNONCES

**HOMME DEMANDE** pour approvisionner Consommateurs de Produits Domestiques Rawleigh. Vous aidons. Bons profits pour hommes énergiques. Pas d'expérience nécessaire. Travail agréable, profitable, digne. Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh, Dépt. ML-495-53 Montréal, Canada.

### FERME A VENDRE

Ferme située à Saint-Justin, Rang Trompe-Souris; 84 arpents, vendra pour \$3,200; \$500 comptant, balance facile, raison majeure. S'adresser à Paul Leblanc, L'Epiphanie, Qué.

### ENCOURAGEZ

NOS ANNONCEURS.

## POURQUOI VOUS DEVEZ CUISINER À L'ÉLECTRICITÉ

# la cuisson Électrique est ÉCONOMIQUE

Moins de \$3.00 par mois pour une famille de quatre... c'est le coût moyen de la consommation de courant électrique établi lors d'une récente enquête parmi 1,000 familles qui emploient couramment l'électricité pour cuisiner. Et ce coût modique n'inclut pas les économies additionnelles résultant de la préservation de la valeur nutritive des aliments, de l'absence de fumée et de suie dans la cuisine et par conséquent de lavage de rideaux et de redécoration des murs et plafonds moins fréquents.

Par l'opération soignée d'un poêle électrique, vous pouvez cuire tout un repas pour 1/2c. par personne et avec beaucoup moins de fatigue que par les autres méthodes.



Venez voir les plus récents modèles de poêles électriques qui sont exposés à notre bureau local... ou chez les autres marchands.

# THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

**La colonne de beauté**

dirigée par

**Cousine Blanche**

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



**LE MANQUE D'ARGENT N'EST PAS UNE EXCUSE POUR NEGLIGER SON APPARENCE.**

Il n'est pas de jour où je ne trouve dans mon courrier des lettres nombreuses dans lesquelles des cousines se plaignent de ne pas avoir l'argent nécessaire pour leur permettre de soigner leur apparence... Or, s'il est évident que l'argent est une puissance dont on ne peut se passer, il ne faut pas, cependant, exagérer son importance.

Avec de l'argent on peut s'acheter les plus récentes importations en fait de robes, costumes, chapeaux, cela je le concède. Avec de l'argent on peut confier son corps ou son visage aux meilleures professionnelles du message, fréquenter les salons de beauté les plus élégants ou les services coûtent les plus chers cela aussi je l'admets. Mais combien de femmes ayant une très belle apparence, que l'on rencontre tous les jours, se payent de tel luxe? L'infini minorité, croyez-le bien. Ces femmes sont souvent des employées de bureau ou de magasin, ou de simples ménagères qui ont leur tâche quotidienne à accomplir, leurs responsabilités et qui ne disposent pas de fortes sommes pour soigner leur apparence et cependant elles sont aussi belles, aussi élégantes que les femmes qui portent des créations signées Paquin ou Callot meurs et qui roulent dans leur Pearce-Arrow ou leur Rolls-Royce.

La raison pour laquelle mes cousines plus humbles peuvent acquérir cette belle mine qui fait souvent l'envie de cousines plus riches, c'est qu'elles se donnent la peine d'étudier les moyens à leur portée pour soigner leur apparence. Car ce n'est pas celles qui dépensent le plus qui obtiennent les meilleurs résultats s'il existe des crèmes de beauté dont un bocal gros comme un dé, se vend cinq dollars, croyez-moi quand j'affirme que dans de tels cas vous payez au moins \$3.50 de BLUFF. En cherchant bien, en vous renseignant, vous pourrez vous procurer une crème tout aussi bonne pour guère plus qu'un

dollar.

L'autre jour je recevais la visite d'une dame qui, victime elle aussi de la dépression, avait fait une longue maladie à la suite de la ruine de son mari. Pourtant, personne à la voir, n'aurait cru qu'elle ne jouissait pas encore de la grande fortune qui avait été sienne avant la crise. Son costume n'était pas récent, mais, il avait été retouché pour le faire se conformer aux exigences actuelles de la mode... La beauté de son teint, l'élégance de sa coiffure, le soin apporté à soigner son apparence en faisait une "réelle reine de beauté", et pourtant je sais que le maigre budget dont elle dispose ne lui permet guère de faire des extravagances!

Si vous ne savez que faire pour améliorer votre apparence, sans pour cela vider votre bourse demandez mes feuillets sur les sujets qui vous intéressent. Vous y trouverez nombre de recettes simples et peu coûteuses. Si vous voulez des produits tout préparés exposez-moi votre problème et je serai enchantée de vous indiquer la crème, la gelée, l'article qui vous convient et qui, pour me servir d'une expression populaire, "ne coûte pas les yeux de la tête". Consultez-moi par lettre.

J'ai publié, je le répète, toute une série de feuillets sur les soins de beauté, soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; développement du buste, enlèvement des poils follets la maigreur, l'obésité, etc. etc. Ces feuillets ne sont pas des annonces, ils ne comportent pas un mot de réclame ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lequel (ou lesquels) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3c pour les recevoir dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine. Adressez simplement votre lettre à Cousine Blanche, 197 rue Ste-Catherine, ouest, Montréal.

*Cousine Blanche*

**Bonne nouvelle pour nos industrie domestiques**

Un comptoir d'art et d'artisanat domestiques à l'enseigne de l'Araignée D'Or.

On parle beaucoup depuis quelque temps, de petite industrie et d'artisanat domestique. Pour la première fois, croyons-nous, les artistes et les artisans de chez nous pourront bénéficier du concours précieux d'un comptoir de vente spécialisé uniquement dans les produits domestiques.

C'est à monsieur Albert Olivier que revient le mérite de cette initiative précieuse... et courageuse. Il ne manquera pas de gens pour s'étonner qu'on espère s'assurer une clientèle durable avec des produits domestiques. Si on confond produits rustiques et produits domestiques cet étonnement et cette inquiétude peuvent s'expliquer. Mais pour qui connaît la finesse et l'originalité des multiples travaux exécutés par nos artistes et nos artisans, l'entreprise de Monsieur Albert Olivier apparaît comme très opportune et assurée d'un beau succès.

M. Albert Olivier entend démontrer que les travaux exécutés chez nous peuvent faire bonne figure, non seulement dans les chalets et "maison d'été", mais aussi dans les

maisons les plus sévères sous le rapport de la distinction et du chic. Depuis le simple bibelot de fer forgé, de bois sculpté, de terre cuite, jusqu'aux meubles de salon, sans oublier les tentures, les tapis, les tapisseries murales, etc... les maîtresses de maison les plus exigeantes pourront trouver dans les oeuvres de chez nous tout ce qu'il faut pour orner ou meubler leurs intérieurs de ville. Et aussi pour se vêtir et vêtir leur famille.

Il faudra, pour arriver à ce résultat, orienter la production privée, suggérer des modèles vraiment originaux, pousser à des recherches personnelles, exiger beaucoup de soin dans l'exécution, afin que les produits ouvrent par nos gens aient véritablement du chic, du cachet, et qu'ils ne soient pas de simples copies inspirées de modèles étrangers.

Notre production domestique locale devra porter un caractère très personnel. Il faudrait arriver à créer un genre trifluvien... Cela demandera de la patience, du doigté, de la collaboration. La collaboration même des pouvoirs publics.

Le geste de monsieur Olivier prend figure d'un geste d'utilité publique. Son comptoir de vente aidera nos gens à écou-

ler leurs travaux. Il stimulera leur activité en lui fixant un but. Et il permettra à nos maisons, à nos hôtels surtout de se donner un visage plus intime, plus accueillant, plus français, plus trifluvien!

Les artistes et les artisans qui voudraient bénéficier des avantages que leur offre M. Olivier peuvent entrer en relations avec lui en écrivant à l'Araignée d'Or, 856, Notre-Dame, Trois-Rivières. Le comptoir ouvrira le 1er mai prochain.

Le Tisserand.

**CA PRESSE!**

Depuis plusieurs décades des sociologues avertis ont déploré l'exode des campagnes vers les villes et ont préché le retour à la terre. Depuis 1930, surtout, ils ont insisté pour que tous les chômeurs, aptes à cultiver la terre, soient mis au travail sur la terre.

Ces mêmes sociologues, dans leur sagesse, puisée à la source même de toute saine doctrine sociale; les Encycliques des Papes, ont soutenu pendant des années qu'il était immoral et anti-national de faire vivre à ne rien faire, aux dépens de l'Etat, une foule de chômeurs qui voulaient et qui pourraient travailler, dans un pays comme le nôtre, pays aux vastes ressources naturelles non-développées.

Il est évident que ces gens ont préché dans le désert pendant longtemps. Dans certains milieux l'on se rend compte, aujourd'hui qu'ils n'avaient pas tort. Une étude plus suivie et approfondie des résultats de la politique des secours directs, politique anti-sociale érigée en institution comme palliatif au chômage, démontrerait qu'ils avaient raison.

L'enquête conduite par la Commission Nationale de Placement, l'automne dernier, n'a-t-elle pas démontré le bien-fondé de leurs assertions. Encore ces jours derniers, des rapports de plusieurs enquêtes, entreprises par diverses associations de bienfaisance, à Montréal, nous prouvent une fois de plus qu'ils avaient raison et attire l'attention publique sur la situation révoltante et angoissante que l'on trouve dans la Métropole canadienne présentement.

Sur cent familles secourues par l'Etat; 23 souffrent d'une perte

complète ou d'un abaissement du niveau moral, 9 vivent dans des conditions de logement conduisant directement à l'immoralité, 7 sont tellement dépourvus de vêtements que les enfants ne peuvent aller à l'école, les enfants de 14 familles sont complètement laissés à eux-mêmes; sur ces cent familles, il se trouve 30 cas d'incapacité totale ou partielle, 19 cas de mal-nutrition inquiétante. La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises qui s'acharne au travail de rehaussement du niveau social, chez nous, confirme ces observations et rapporte qu'au moins 3,000 enfants des écoles catholiques de Montréal ont discontinué leurs études depuis septembre dernier pour la seule raison qu'ils n'étaient pas convenablement vêtus.

Les détails de ces rapports constituent une condamnation formelle des secours directs, même comme solution temporaire au problème du chômage.

Il est temps que l'opinion publique se réveille, se renseigne et agisse!

Une telle situation n'a pas droit d'exister dans un pays comme le Canada, où il y a tant de terres à mettre en culture, tant de ressources naturelles de toutes sortes à développer.

Il est temps que l'opinion publique adopte la colonisation, prise dans son sens large, comme remède à cette plaie hideuse des secours directs.

Il faut coloniser notre pays!... Ca presse!...

J.-B. Lanctôt.

**Bénéfices possibles en aviculture**

Ce que révèle la comptabilité de 465 basses-cours sous observation. — Profit de \$1.65 par poule. 50,000 poules

Les autorités du ministère de l'Aviculture croient opportun de faire connaître au public quelques chiffres documentaires extraits d'un rapport spécial sur l'aviculture.

Il s'agit du résultat des opérations de nombreuses basses-cours établissant les bénéfices réalisables par l'exploitation rationnelle d'un poulailler sur la ferme. Les chiffres démontrent que les cultivateurs s'adonnant sérieusement à l'élevage des volailles trouvent dans cette occupation non seulement une com-

pensation raisonnable pour les travaux et l'attention qu'elle réclame, mais que, compte tenu de la mise de fonds requise, cette branche importante de l'agriculture constitue, bon an mal an, l'une des sources de profits les plus certaines de l'exploitation d'une ferme.

Les 465 basses-cours observées sont disséminées dans tous les districts agronomiques de la province. Elles sont exploitées dans des conditions ordinaires et sont la propriété d'aviculteurs débutants organisés en cercles avicoles. Le ministère de l'Agriculture fournit à chaque exploitant un livre de comptabilité dans lequel celui-ci est tenu d'enregistrer recettes et dépenses quotidiennes se rapportant au poulailler. L'aviculteur fournit en plus un état de son inventaire au début et au terme de l'année. C'est de la compilation de ces bilans que proviennent les chiffres pour l'année 1936.

Sur 465 poulaillers, 450 ont rapporté des bénéfices dont la somme moyenne s'élève à \$183.56 par exploitation. Quinze basses-cours ont enregistré un déficit attribuable, en majeure partie, à des causes extraordinaires, telles que vol, accident ou maladie du propriétaire. Le bénéfice par poule est de \$1.65, tandis que la population moyenne d'un poulailler est de 111 poules et celle des poussins élevés s'élève à 320 unités.

Ces chiffres font état d'un intérêt de 5% sur le capital investi. On porte également au compte de profits et pertes 5% pour la dépréciation des constructions et du matériel d'exploitation.

Du fait que ces chiffres sont fournis mensuellement, sous la signature d'aviculteurs résidant dans toutes les parties de la province, qu'ils couvrent les opérations de basses-cours représentant une population de 50,000 poules près, ils nous semblent constituer une documentation très utile et non équivoque quant aux chances de succès à attendre d'une entreprise avicole bien conduite.

Les membres des cercles avicoles tiennent cette comptabilité qui leur permet de mieux diriger leur entreprise; mais, ce qui prouve davantage l'utilité d'une bonne comptabilité c'est que les éleveurs ayant déjà appartenu à ces cercles réclament encore le livre de comptabilité avicole.

**ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.**

Les flots nous roulent: voguons  
Vers de nouveaux rivages, c'est la vie!  
Et, pour chasser l'ennui, roulons  
Une VOGUE que tout le monde envie!

**VOGUE**  
est en  
*Vogue!*

TABAC À CIGARETTES  
**VOGUE** 10¢  
le paquet

**VOGUE** signifie **VALEUR**

**UNE HEUREUSE INITIATIVE**

**Le Tour de France de la Lumière.**

L'Exposition Internationale de Paris 1937 provoque chaque jour une foule d'initiatives, où l'audace et l'ingéniosité le disputent au goût.

Il semble que chaque exposant ait à cœur de contribuer, toujours plus intimement, au retentissement et au succès de cette grande entreprise. D'aucuns même ont voulu que le rayonnement de l'Exposition débordât du cadre de la capitale et vienne s'étendre à la province française comme à nos possessions d'outre-mer.

A cet égard, on ne saurait que signaler avec toute la sympathie qu'elle mérite l'initiative de la Compagnie des Lampes Madza. Résolu à mettre en valeur d'une façon à la fois moderne et originale, bien dans l'esprit de l'Exposition, les trésors du patrimoine artistique du pays ou ses sites les plus pittoresques, cet exposant de la Classe XVII bis: "Équipement électrique du Pays" organise dans toute la France et

l'Afrique du Nord une vaste tournée d'illuminations.

Presque chaque soir, pendant les six mois de la durée de l'Exposition cinq convois motorisés équipés de tout un matériel d'éclairage et de projections, munis chacun en outre d'un groupe électrogène de 50 Kw. leur conférant une autonomie parfaite, s'arrêteront à un point du territoire soigneusement reconnu à l'avance et, sous les feux convergents de leurs puissants projecteurs illumineront, tantôt la silhouette élancée d'une Cathédrale, tantôt une flèche ouvragée, la voûte audacieuse d'un pont ou d'un aqueduc, le détail précieux d'une frise ou d'un bas-relief. Chaque région connaîtra ainsi le "TOUR DE FRANCE DE LA LUMIERE" et les provinciaux verront dans ces illuminations un reflet de l'Exposition, qu'ils seront tentés de visiter, comme les visiteurs de celle-ci, qu'ils soient français ou étrangers, voudront admirer, sous un aspect nouveau, quelque joyau de province qu'ils rêveront de connaître ou de revoir.

Ainsi, à travers la France et l'Afrique du Nord, un exposant, héritier de l'Exposition, justifiera bien une devise où l'art et la technique s'unissent dans un but commun de beauté et de progrès.

L'envergure et l'originalité de l'entreprise de la Compagnie des Lampes lui ont valu le Haut Patronage de l'Exposition du Commissariat Général du Tourisme.

**Le cardinal Villeneuve et l'abbé Groulx**

Son Eminence assiste au cours de M. l'abbé Groulx. Elle le fait sans se faire annoncer. La signification de ce geste.

Le Cardinal Villeneuve, primat de l'Eglise canadienne vient de faire une démarche qui prouve jusqu'à quel point il est attentif à tout ce qui peut être utile à notre peuple.

Sans se faire annoncer, sans même que M. l'abbé Groulx en ait eu vent, voilà que son Eminence quitte son palais cardinalice, fait trêve à ses nombreuses et si hautes préoccupations, et va écouter notre grand historien.

Pourquoi? "C'est pour voir si les Québécois suivent ces cours que je suis venu sans avertir, dit Son Em. qui ajoute aussitôt: Et je vois que vous êtes venus pour écouter l'historien. C'est un grand sujet de fierté pour moi".

Quelle magnifique leçon et quel splendide témoignage!

L'abbé Groulx n'a pas plus sollicité la Société St-Jean-Baptiste de Québec de l'inviter à aller y donner des cours qu'il aurait songé à se permettre d'inviter le Cardinal à al-

ler l'entendre.

De même, dans un autre ordre d'idées, l'abbé Groulx n'a pas sollicité Claude Henri Grignon, farouche pamphlétaire, esprit indépendant et entier s'il en fut jamais dans nos lettres, de lui consacrer dans ses derniers pamphlets, un article qui lui ait encore plus d'honneur à celui qui l'a écrit qu'à l'écrivain qui en est l'objet.

De même encore, ce n'est pas lui, on peut en être sûr, qui a sollicité les Jeunesses nationalistes du Québec de faire son buste et de le répandre à travers la province.

Elles ont dû lui faire violence pour lui arracher un consentement à "les" laisser faire.

Le buste qu'elles voudraient voir dans tous les foyers où bat un cœur canadien-français, ce n'est point pour glorifier un homme qui n'est pas en quête d'applaudissement ni de suffrages, qu'elles cherchent à le répandre.

La raison, l'unique raison, c'est Valdombre qui la donne. Les Jeunesses auraient dit: c'est pour aider à mieux faire connaître son oeuvre. Valdombre, qui cite un passage de l'abbé Groulx, se fait plus direct et plus personnel en employant un langage qui s'applique à l'abbé lui-même dans son oeuvre: "Écoutez-le, je vous en prie, écoutez-le, c'est à vous qu'il s'adresse, c'est à moi, c'est à la jeunesse d'aujourd'hui, c'est aux battus d'hier, c'est à nous tous, écoutez-le".

Le Cardinal Villeneuve, du haut de son autorité de prince de l'Eglise, du fond de son cœur de "gardien de la cité", comme on disait autrefois des évêques de France, de toutes son âme patriote, confie à ses ouailles de Québec qui sont allés écouter l'abbé Groulx, "c'est un grand sujet de fierté pour moi".

Pour mieux l'écouter, pour mieux le comprendre, pour mieux le suivre dans ses leçons de grandeur et de fierté, les jeunes qui se rendent compte de la terrible réalité qui les entoure et les asphyxie, veulent placer dans leur entourage immédiat l'effigie de celui-là qu'ils considèrent comme leur maître pour s'inspirer de son labeur, de sa ténacité en des lendemains meilleurs et puiser dans la robustesse de son patriotisme, le courage de travailler à se créer un avenir respirable.

Que ceux déjà nombreux qui ont commandé ce buste prennent patience. Déjà la livraison va bon train.

Que les autres se hâtent en nous aidant. Nos amis sont à leur disposition dans chaque région. Ne comptez pas sur le voisin. Écrivez-leur, écrivez-nous, en vous rappelant que vous n'avez pas affaire aux "magasins à chaîne". Vous avez affaire à des jeunes qui se dévouent pour vous servir. Donnez-leur une chance, mais donnez-la leur. Pas demain, tout de suite. Faire sa part, toute sa part, comme des hommes, c'est cela seul qui compte.

Écrivez à Maurice Sarrazin, "Les Jeunesses Patriotes du Canada français", 4318 rue St-Hubert, CH. 7985, en envoyant d'avance le prix de votre commande, soit \$1.75 par buste commandé pour Montréal, \$2.00 pour l'extérieur et, sans tarder, la livraison vous en sera faite. (Comm.)

**LA REGENCE VA ECHOIR AU DUC DE GLOUCESTER**

Si le roi tombe malade ou si un mineur monte sur le trône d'Angleterre Londres, — Le bill de régence qui a passer en deuxième lecture aux Communes pourvoit au maintien de l'autorité royale en dépit de toute éventualité.

Il stipule qu'une régence sera établie advenant l'avènement d'un mineur au trône ou l'impossibilité pour le roi d'exécuter ses fonctions à cause de la maladie. Il autorise aussi la formation d'un conseil d'Etat lorsque le souverain quittera le Royaume-Uni comme cela se produira quand le roi se rendra aux Indes à l'occasion du Durbar impérial.

Le régent — le premier adulte en ligne de succession — serait le duc de Gloucester, s'il arrivait que sa nièce, la princesse Elisabeth, âgée de 10 ans, fille du roi et de la reine, succédât au trône avant d'avoir atteint 18 ans. Il serait pareillement régent si le roi était terrassé par la maladie.

Ce bill a été présenté à la demande du roi lui-même. Dans son récent message au parlement, le roi avait rappelé que son père Georges V s'inquiétait sérieusement d'être empêché par la maladie de remplir ses fonctions.

Le conseil d'Etat serait composé du mari ou de l'épouse du souverain et des quatre adultes les plus proches du trône, soit les ducs de Gloucester et de Kent, la princesse royale comtesse de Harewood et le prince Arthur de Connaught.

Il est prévu qu'un groupe de hauts personnages comprenant le président de la Chambre des Communes déciderait si le roi est suffisamment malade pour devoir être remplacé par un régent.

**TRES GALANTS**

Je tiens la petite histoire que voici d'un de nos lecteurs:

Dans une voiture du Subway, sept hommes et une femme sont assis sur des banquettes parallèles. Des dames et jeunes filles, obligées de rester debout, foudroient de regards méprisants ou indignés les sept messieurs assis, qui paraissent bien décidés à ne céder leur place sous aucun prétexte.

Entre une femme portant un bébé... Lectrices, qui s'est levé pour céder la place!... Vous avez deviné c'est la femme; les sept messieurs sont restés confortablement assis jusqu'à destination.

**NOUVEAUX PRIX REDUITS POUR PAQUES**

Entre toutes les gares et stations au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis

**FARIF SIMPLE PLUS 25% pour billets d'aller et retour**

Aller — départ depuis jeudi, 25 mars, jusqu'à 2.00 p.m. lundi, 29 mars 1937.  
Retour — départ jusqu'au dernier train du mardi, 30 mars, 1937.

**MINIMUM DES PRIX REDUITS 25c**

Renseignements supplémentaires de tout agent du

**Pacifique Canadien**

**PALMES ET PALMETTES**

**POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX**

Ecrivez ou téléphonez-nous votre commande dès maintenant

Palmes et Palmettes de premier choix.

**La Pharmacie Berthier**

Enrg.

C.P. 64 — Tél. No 70

BERTHIERVILLE

**Ameublements pour Nouveaux Mariés**  
Beaux et nouveaux sets de chambre.

- Set à dîner
- Set de cuisine
- Set de salon
- Couchette
- Matelas
- Divanette
- Chesterfield
- Balace
- Poêle
- Radio
- Moulin à coudre

Tél.: 34

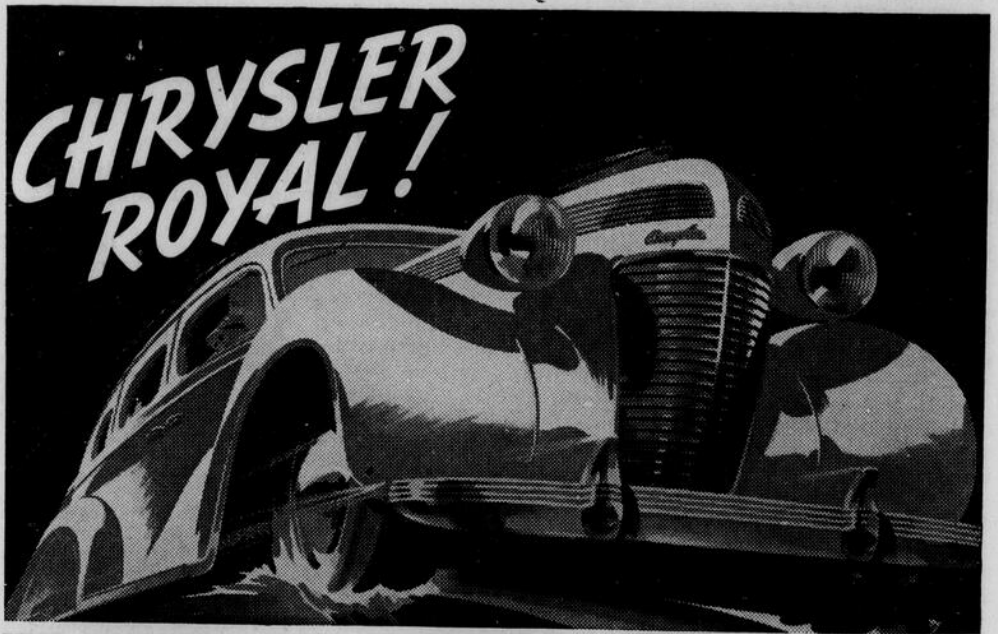
110 de Moncalm,

J.-W. ROBILLARD

Agent de

Massey-Harris et Machineries Renfrew.

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'accompagnement sur des neufs.



**UNE PRIMEUR DANS LE MONDE DE L'AUTOMOBILISME... Un Chrysler à un nouveau bas prix!**



Notes l'espace dans le Chrysler Royal! La longueur du pare-brise à la lunette arrière est de 96 1/4 pouces!

CHRYSLER occupe la première page avec un merveilleux nouvel auto... CHRYSLER ROYAL... Un nouvel auto, muni d'un nouveau moteur sans pareil, à un prix qui surprendra tout le monde!

Le Chrysler Royal est un auto de grandes dimensions, d'une beauté qui ne sait rougir, et qui est muni d'un moteur Gold Seal qui le rend d'une économie inouïe.

Le moteur Gold Seal est complètement nouveau... mais réunissant tous les facteurs d'économie et de performance dont les ingénieurs Chrysler ont dotés l'industrie.

En regard de son alésage, il a la plus haute compression jamais connue... fonctionne avec de l'essence ordinaire et cependant, comme le démontrent des essais répétés, il donne un millage de plus de 21 milles au gallon.

Au premier rang par l'aspect... par l'économie... par la valeur... par sa longue durée et sa dépendabilité.

Voquez ce nouveau Chrysler Royal et pilotez-le. Vous serez surpris de voir tout ce que vous avez pour si peu!

**\$1124** Et plus. Livré à BERTHIERVILLE. Seule la licence en sus.

**LES PRINCES DU CHEMIN DU ROI**

—Vendeur Autorisé—  
BERTHIERVILLE AUTOMOBILE LTEE

J. A. LAFOREST, Prés.-Gérant.

# Les syndicats patronaux

### Une organisation qui s'impose

Un vigoureux élan a été donné dans notre province, depuis quelques années, à l'organisation ouvrière.

En face des syndicats neutres, qui se sont répandus des Etats-Unis au Canada et placent nos travailleurs sous la direction d'hommes étrangers à notre nationalité et à nos croyances, s'est dressé peu à peu, lentement mais sûrement, le syndicalisme catholique. L'oeuvre s'est heurtée à bien des obstacles. J'ai raconté ailleurs ce travail héroïque et l'admirable ténacité de ses principaux artisans. (Le Syndicalisme catholique au Canada. Ecole Sociale Populaire, No 267).

Aujourd'hui, la Confédération catholique des Travailleurs du Canada — la C.T.C., comme on dit couramment — comprend 43,000 adhérents répartis dans tous les milieux. Elle agit comme le levain au sein de la classe ouvrière. Les patrons ne peuvent plus l'ignorer. Même auprès des gouvernants, ses opinions ont leur poids.

Mais pour que le programme tracé par les Souverains Pontifes se réalise, pour que les deux classes travaillent ensemble à établir l'ordre et la paix, il faut qu'à l'organisation ouvrière catholique corresponde une organisation patronale catholique. Ce sont les deux piliers d'une même voûte. L'édifice reste inachevé si l'un ou l'autre fait défaut. Et l'accord qui devrait exister entre employeurs et employés manque de cohésion et de stabilité.

Faibles, les ouvriers comprennent de plus en plus les avantages de l'union. Ils se groupent assez facilement. Il n'en est pas ainsi des patrons. La plupart sont d'esprit indépendant. Ils entendent mener leur entreprise à leur guise, sans que leurs employés ou d'autres patrons viennent s'en mêler.

D'où la difficulté en tout pays d'établir des associations patronales. Pie XI le constatait dans son encyclique Quadragesimo anno. Nous re-

grettons beaucoup, écrit-il, qu'elles soient si rares." Aux obstacles ordinaires s'ajoutent, dans un pays comme le Canada, ceux qui naissent des différences de langue et de religion.

Le souverain Pontife insiste cependant sur les bienfaits qu'apporteraient à la société les groupements corporatifs, c'est-à-dire les organisations qui réuniraient "les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent". Employeurs et employés d'une même industrie formeraient ainsi un seul corps professionnel; mais — c'est une autre remarque du Souverain Pontife — chaque groupe aurait quand même son organisme distinct, son syndicat, qui s'occuperait de ses intérêts particuliers.

Là est le salut. Et il faudrait bien que nos patrons canadiens-français se décident à la comprendre. Plusieurs autres pays nous donnent l'exemple: la Hollande, la Belgique, la France. Des organisations d'industriels catholiques y existent. Leur rôle est de plus en plus important et bienfaisant.

Quelques syndicats patronaux, il est vrai, se sont formés chez nous, entre autres à Québec et dans le diocèse de Chicoutimi. On ne saurait trop les louer. Mais leur nombre restreint les empêche d'opérer le travail de collaboration qui s'impose avec les syndicats ouvriers.

Nombreux cependant sont nos industriels catholiques. Quelle belle oeuvre ils pourraient accomplir s'ils voulaient suivre en ce domaine les directives de l'Eglise! Pourquoi ceux d'un même centre ne commencent-ils pas par se grouper entre eux pour étudier la situation et mieux connaître la doctrine sociale des encycliques?

Une fois renseignés, unis les uns aux autres, ils agiront. Ils bâtiront le pilier qui manque à la voûte de l'édifice. Ils s'achemineront vers la corporation bienfaisante.

Joseph-Papin Archambault, S.J.  
L'Ordre Nouveau".

**ENCOURAGEZ  
NOS ANNONCEURS.**

# Heure Catholique

Au poste C K A C, de 5h. à 5h.45

La causerie à l'Heure catholique du 14 mars, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par M. le chanoine J. N. Dupuis, curé de la paroisse du Très Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve. Les causeries de l'Heure catholique sont consacrées cette année aux directives pontificales. Le conférencier exposera les directives pontificales sur la charité, à l'occasion de la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes françaises.

Cette causerie, irradiée par le poste C K A C, commence à 5h. précises. A 5h.20 programme musical exécuté par le chœur féminin de l'Apostolat liturgique sous la direction de Mlle Madeleine Riendeau.

### POUR LE COUVRE-FEU

La délégation du Comité des Oeuvres catholiques de Montréal qui s'est présentée jeudi dernier au comité exécutif de Montréal pour demander l'établissement du couvre-feu est une des plus représentatives que le Comité ait encore reçues. Elle avait à sa tête Mgr Chaumont, directeur de l'Action catholique et comprenait les présidents ou représentants des associations suivantes: Société Saint-Jean-Baptiste, Société Saint-Vincent-de-Paul, Chevaliers de Colomb, Ligue des Retraitants, Association catholique des Voyageurs de commerce, Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, Ecole Sociale Populaire, Fédération des Ligues du Sacré-Coeur, Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, Syndicats catholiques, Union Catholique des Cultivateurs, Ligue catholique féminine, Alliance catholique des Professeurs, Société du Bien-être, Ligue du Dimanche, Chevaliers de Carillon, Association des Cheminots catholiques, Société de Colonisation, Société des Artisans, Fédération des Amicales des F.E.C.

**LES MANOEUVRES COMMUNISTES AU SEIN DE NOTRE CLASSE OUVRIERE UN MOYEN ENERGIQUE DE LES REPRIMER**

L'ordre Nouveau dénonce le noyautage des unions internationales canadiennes poursuivi avec méthode et constance par les communistes. Si quelque mesure vigoureuse ne vient enrayer ce travail, c'est une grande partie de notre classe ouvrière qui sera bientôt sous la coupe des agents de Moscou. Mais quelle mesure efficace employer? Soumettre toutes les unions à l'obligation de "s'incorporer", c'est-à-dire d'avoir une existence juridique.

Cette mesure ne saurait être considérée comme attentatoire aux intérêts de la classe ouvrière. Elle donne au contraire à ses organismes naturels des pouvoirs étendus qu'ils n'auraient pas autrement. Elle les place sur le même pied que les organisations professionnelles d'avocats, de médecins, etc. En retour elle les soumet à un certain contrôle légal qui n'a rien d'oppressif et que peuvent seuls redouter les groupements subversifs qui s'exposent ainsi à être démasqués et dissous.

Les syndicats catholiques réclament cette "incorporation". S'ils veulent réellement abattre le communisme, nos gouvernants se doivent de l'imposer.

### CORRUPTION DE L'ENFANCE EN ESPAGNE ROUGE

Depuis quelque temps les bateaux soviétiques qui rentrent d'Espagne rouge en URSS amènent avec eux des enfants de prolétaires espagnols. D'après la presse étrangère, quelques milliers de ces enfants doivent déjà se trouver en Russie. Ceux-ci y sont éduqués aux frais de l'Etat soviétique qui forme la génération nouvelle de l'armée internationale du Komintern. Ces enfants sont initiés à toutes les finesses de la propagande révolutionnaire mondiale et de la terreur bolchévique. Ainsi, si la tentative faite aujourd'hui pour bolchéviser l'Espagne échoue, un nouvel essai tenté plus tard sera sûr de réussir.

Mais ce n'est pas seulement en Russie qu'on procède activement à l'éducation des enfants espagnols. A Barcelone un journal révolutionnaire pour enfants vient d'être créé pour inoculer à la jeunesse le poison communiste. La direction du journal a été confiée à un garçon de 10 ans qui n'a pour collaborateurs officiels que des enfants de moins de 14 ans.

Le terroriste Antonoff Ovsienko,

envoyé par Moscou comme consul général investi de pouvoirs dictatoriaux, compte dans son état-major non seulement des stratèges militaires et des techniciens de la guerre civile, des propagandistes et des agitateurs, mais aussi quelques spécialistes du Komsomol. Ceux-ci ont pour tâche de guider les "petits reporters" dans leur travail et de préparer le terrain aux futures générations soviétiques espagnoles.

### ENCORE LA "PAIX INDIVISIBLE"

La presse communiste se déchaîne et publie tous les jours des appels en faveur de la "paix indivisible", ce mot d'ordre de Moscou. La "Correspondance Internationale", organe du Komintern, commente longuement "cette politique qui doit triompher du fascisme" et qui "ne doit pas être défendue uniquement par des discours". Les quotidiens rouges de tous les pays font entendre le même son de cloche; et à juger d'après l'importance qu'ils lui attribuent, on peut déduire que c'est là un des meilleurs atouts de la Troisième Internationale. Pour déjouer cette manoeuvre, pour combattre le bolchévisme, il faut s'opposer à "l'indivisibilité" et empêcher les Soviets de participer aux négociations de paix européenne.

### L'Electricité sur la ferme

L'un des plus récents développements est le chauffage du sol à l'électricité. On installe dans les couches chaudes un appareil spécial qui y maintient une température idéale pour que les jeunes plants poussent bien et se développent vigoureusement dans le moins de temps possible. Cette installation est très profitable pour les propriétaires de pépinières dont l'ambition est de mettre sur le marché des produits de la plus haute qualité, dès le tout début de la saison, au moment où ils peuvent les vendre à bon prix.

Les aviculteurs se sont rendus compte que s'ils s'installent des lumières électriques dans leurs poulaillers aux heures où il fait sombre, la ponte est des plus considérable. Ils savent aussi qu'ils obtiendront le même résultat en y installant, pendant l'hiver des chaufferettes électriques pour l'eau, et que les couveuses électriques donnent une chaleur égale et fiable et diminuent la perte des poulets naissants. Parce qu'ils offrent les mêmes avantages et simplifient le travail, leurs incubateurs sont aussi électrifiés.

Autrefois les cultivateurs emmagasinaient le foin dans leurs granges à la main; plus tard vint la fourche-harpon mue par une corde tirée par un cheval. Aujourd'hui un grand nombre de fermiers adoptent la grue à foin électrique, une machine simple qui permet non seulement d'employer les chevaux à d'autres travaux mais aussi de sauver du temps.

L'autre jour un voisin me disait: "Je ne sais pas ce que je ferais sans ma trayeuse électrique. Les hommes à engager sont rares et quelquefois ils ne sont pas fiables. Quand à moi, j'ai les mains pleines d'ampoules à force de masser les vaches deux fois par jour tout le long de l'année. Et de penser que, pendant que Dan Jones est obligé de se casser les reins pour mettre son moteur à gasoline en marche, moi, je n'ai qu'à pousser un commutateur... eh bien..."

Il y a aussi le gros moteur portatif d'une puissance de 7 1/2 forces qui peut servir pour toute sorte de travaux; actionner la scie ronde, la batteuse mécanique, la machine à ensilage, le broyeur, etc... etc. En parlant de force, il est prouvé qu'un kilowatt de courant électrique fait le même travail que huit hommes forts ou un gros cheval.

### Conseils

Moyen d'éteindre les feux de Cheminée.

Lorsque l'incendie se déclare, commencez par éteindre le brasier de la cheminée, soit en jetant dessus quelques poignées de soufre écrasé, soit par tout autre moyen. Puis bouches l'ouverture de la cheminée avec un drap bien mouillé, afin d'arrêter le courant d'air. Si le feu prend dans une poêle à frire, ou si quelque corps gras s'enflamme tout à coup, le meilleur moyen est de retirer de la cheminée le vase dans lequel le feu a pris, en ayant soin de l'éloigner de tout objet qui pourrait s'enflammer, et prenant garde surtout de ne pas se brûler soi-même. La matière en-

flammée se refroidit alors, la flamme baisse, et en couvrant le vase avec un torchon bien mouillé, feu s'éteint.

Dans tous les cas, ne jetez jamais d'eau sur le feu, l'eau jetée ainsi brusquement ne faisant que rendre la flamme plus violente.

# QUAND IL VOUS REGARDE DANS LES YEUX!

Les trouvez-t-il brillants, fascinants, ou bien mornes et sans attrait?

Si vos yeux sont mornes ou s'ils ont une teinte jaune, c'est probablement que votre foie ne fonctionne pas comme il faut. Votre foie affecte presque toutes les parties de votre corps, et s'il se dérègle, vous ne pouvez pas paraître ni vous sentir en santé. Gardez donc votre foie en santé en prenant des Fruit-a-tives. Ce fameux remède contient des extraits de fruits et d'herbes, et tend à stimuler le fonctionnement normal du foie, l'écoulement de la bile, à nettoyer les intestins, et il aide 4 autres organes vitaux. Ne laissez pas votre foie affecter votre mine. Commencez à prendre des Fruit-a-tives aujourd'hui. Votre pharmacien en a. Le bas prix n'est que de 25c et 50c. Et exigez les véritables "Fruit-a-tives".

Tél.: No. 89

# EME. LACROIX

AVOCAT  
Vendredi en soirée et toute la journée du samedi.  
18 Frontenac, Berthierville.

TEL: No. 119 Berthierville

# Avila ROULEAU NOTAIRE

SEQUESTRE OFFICIEL  
Résidence: Manoir de Berthier  
Bureau: 88 de Frontenac

# RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908  
Expert-comptable licencié et agréé  
"Chartered Accountant"  
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.  
425, Avenue VIGER, MONTREAL

Tel. No 115

# Dr G.-H. Pagé

Chirurgien-Dentiste  
108 de Frontenac, Berthierville

# MAURICE BRETON AVOCAT

Le samedi seulement au bureau du Notaire J.-A. Boivin.  
Berthierville.

761, No. 89 18 de Frontenac

# Dr Emile Poitras, M.V.

MEDECIN - VETERINAIRE  
BERTHIERVILLE

Tel. 126

# Dr Gérald Gervais, M.D.

Médecin  
Berthierville

# Les Lithinés du Dr Gustin

Procurent économiquement la meilleure eau de table et de régime.  
Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive sont très efficaces contre  
Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.  
Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinés Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau Lithinée.  
EN VENTE A LA  
PHARMACIE BERTHIER ENRG.  
Voisin du Manoir.  
La Cie Canadienne des Agences Modernes 6614 Délorimier, Montréal.

# La FAIBLESSE PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE:  
Pâleur, Fatigue, Manque d'appétit, Têtu, Nervosité, Douleur de dos, de reins, Irritabilité, Pâtes décolorées, Troubles intestinaux, Constipation habituelle.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES  
**PILULES ROUGES**  
pour les Femmes Pâles et Faibles

Ge. Chiquet FRANCO Américaine Ltd., 1870, rue St-Denis, Montréal



CAUSERIE:

Cinq minutes avec le département des postes

Le Département des Postes publie souvent des circulaires qu'on affiche dans les bureaux de poste et qui ne semble pas intéresser beaucoup le public; si l'on prenait la peine de lire ces avis et surtout de les mettre en pratique, que le retard et de malentendu l'on éviterait.

L'on demande par exemple à l'expéditeur d'une lettre ou autre objet par la malle de placer le ou les timbres dans le coin à droite sur l'enveloppe et de mettre son nom et adresse dans le coin opposé c'est-à-dire à gauche de sorte que s'il arrive pour une raison ou une autre que cette lettre ne puisse être livrée elle reviendra à l'expéditeur avec la raison de "non-livraison" sans charge, tandis que quand l'expéditeur n'est pas connu la lettre est envoyée au bureau des "Rebuts" et de la ré-adressée tel que signée et revient après quelques jours à l'expéditeur avec une taxe de 3 ou 4 cents.

L'on demande aussi au public de ne jamais mettre de pièces de monnaies ou argent dur dans une enveloppe ordinaire. Dans les bureaux de ville, les timbres sont oblitérés avec une machine et une enveloppe contenant autre chose que du papier a de grandes chances de se briser en passant dans une machine, l'argent en sort et se perd.

L'on demande également aux

personnes dont la correspondance est assez importante, d'acheter d'avance une certaine provision de timbres, de les apposer sur leurs enveloppes avant de les mettre dans la boîte aux lettres.

Les bons de poste pour les montants minimes et les mandats pour les montants plus élevés coûtent fort peu et sont à la portée de tout le monde. Les mandats sont délivrés et encaissés à plus de 6,700 bureaux de poste au Canada. Les mandats perdus ou détruits sont remplacés sans frais supplémentaires et enfin les heures d'émission et de paiement des mandats sont commodes.

Beaucoup de personnes semblent être encore sous l'impression que le fait de ne pas cacheter une enveloppe change le prix des frais de malle, c'est-à-dire qu'on semble croire qu'une enveloppe non cachetée contenant une lettre, demande de catalogues ou autre chose semblable, peut-être affranchie que d'un centin, ceci est une erreur et chaque fois qu'une lettre est ainsi envoyée le destinataire est tenu de payer le double de l'insuffisance, c'est-à-dire quatre sous. Une lettre ne peut être recommandée à moins d'avoir le nom et l'adresse du destinataire au complet, rue et numéro si c'est dans une ville, la même chose pour un colis que l'on veut faire assurer.

Toutes les correspondances d'ailleurs devraient être adressées d'une manière lisible, et complète donnant toujours le nom du bureau de poste et celui de la Province où le bureau est situé.

Le nom du comté s'il est

connu peut-être placé avant celui de la Province mais son omission en général ne causera aucune difficulté. Il arrive au bureau des lettres portant aucune adresse, d'autres à l'adresse de M. Un Tel, Province de Québec, dans ces cas là les lettres sont remises aux expéditeurs s'ils sont connus, ou sont envoyées au bureau des rebuts et pendant ce temps là l'on se demande pourquoi la réponse n'arrive pas.

Les conseils du Département des Postes sont faciles, ne demande aucune peine, ni sacrifice seulement qu'un peu de bonne volonté et si on les mettait en pratique l'on ferait sa part pour éviter les retards, les erreurs et rendre le service encore plus efficace. Le Département des Postes est à peu près la plus belle organisation du pays et le service aussi bien que possible, naturellement les serveurs du service sont humains et si les parents, ceux des familles nombreuses déléguait un membre pour aller prendre leur malles au bureau de poste et défendait aux autres d'y aller, cela serait beaucoup plus satisfaisant pour tout le monde. Il arrive très souvent que des enfants jeunes perdent en s'en allant les lettres qu'on vient de leur remettre au bureau de poste.

Enfin, puisque nous venons de commencer une année nouvelle, prenons la résolution de mettre en pratique les bons avis que nous donne de temps en temps le Département des Postes du Canada pour l'efficacité du service.

UN MAITRE DE POSTE.

LE TÉLÉPHONE SERT DANS LA FAMILLE LEBON



"Laissez-moi parler à Papa!"

Converser avec Papa par téléphone quand il est en voyage d'affaires n'offre rien de bien neuf pour Lisette et Pierrot. Jean Lebon ne manque jamais de téléphoner à la maison chaque soir. Et c'est à qui des deux enfants serait le premier à lui faire entendre un joyeux 'Bonjour, Papa!' C'est si consolant pour Jean et Mariette de se retrouver chaque soir. Il va de soi que Jean téléphone toujours après sept heures alors que le tarif de nuit est en vigueur.



Le tarif de nuit s'applique chaque soir à sept heures et TOUTE LA JOURNÉE DU DIMANCHE.

"La Ferme des Pins"



Editeur: L'Action Catholique des Voyageurs de Commerce, Section des Trois-Rivières.



Depuis 20 ans et plus, Miss Parker, qui doublait le cap de la soixantaine, vivait seule avec sa servante. Quand Robertson arriva, elle l'aperçut à travers les vitres; elle répara le désordre fictif de sa chevelure et poussa les chats dans la cuisine. Puis elle ouvrit au visiteur.



Miss Parker était une personne toute simple. Elle vivait dans la maison que son père lui avait léguée. Les mauvaises langues prétendaient qu'aucun parti raisonnable ne s'était trouvé sur sa route. Sa santé la préoccupait; elle ne redoutait pas la mort, mais la maladie lui répugnait. Sa chambre était une pharmacie.



Dans le salon vieillot, elle offrit un siège à James Robertson. Après les salutations d'usage, l'homme avait balbutié des mots inintelligibles. "Seriez-vous souffrant, demanda Miss Parker, avec moi, il ne faut pas se gêner". — Le visiteur n'était pas malade; il toussa quelque peu: question de convenance.



"J'vas dire comme on dit, ça va pas, répliqua Robertson en serrant les dents. Avec vous, on peut parler. C'qu'on a vu dans Upton, on l'a vu dans les autres paroisses; les Anglais s'en vont. J'peux plus me fier à Georges qui s'ert amouraché de Madeleine Riendeau".



"Il reste encore Robert, continua le fermier, y prendre de l'âge et ça recommencera. Vous ne songez pas à partir; vous ne survivrez pas davantage dans un autre pays, répliqua Miss Parker. — "Alors soupira Robertson, qu'on fasse c'qu'on voudra, nous les Anglais, on est fini, on n'a pas su se défendre".



Le visiteur énuméra les familles anglaises qui avaient fui les Cantons, chassées par l'immigration des Canadiens: les McBride, les Mann, les Lloyd et tant d'autres qui se sentaient plus chez eux. Les gars marièrent des Canadiennes, la descendance parle plus anglais. On est finis.